



# COMITE INSULAIRE CORSE DE CYCLISME

Association à but non lucratif représentant la Fédération Française de Cyclisme  
N° Siret 841 676 802 00025 - Préfecture Haute-Corse n° W2B3001389

M. Stéphane Ruspini, Résidence Pierre, Bat 1 - lieudit Pietra Rossa - 20600 Bastia

[stephane.ruspini@gmail.com](mailto:stephane.ruspini@gmail.com) - [www.ffc.corsica](http://www.ffc.corsica)

---

## Procès-verbal de la réunion virtuelle du Comité Directeur, 11/05/2020.

---

Le 11 mai 2020 à 20h30, les membres du comité directeur du COMITE INSULAIRE CORSE DE CYCLISME (CICC) se sont réunis à distance par visioconférence, pour traiter l'ordre du jour suivant :

1. Situation du cyclisme en Corse face à la crise sanitaire due au (COVID-19).
2. Propositions concernant les règlements généraux des compétitions du CICC.
3. Projet de Centre Régional d'Entraînement au cyclisme.
4. Travaux de la CNPR (fédérale).
5. Remarques et questions diverses.

Etaient au rendez-vous six membres sur neufs élus, à savoir MM. Stéphane RUSPINI, Pascal OBERTI, Lionel TENERIELLO, Antoine BARTOLI, Ange RIU, Michel ZONENBERG. Ainsi, conformément à l'article 11 des statuts du CICC, **le comité directeur peut valablement délibérer** étant donné que le tiers au moins de ses membres est réuni. Les membres ont pris connaissance des documents adressés par le Président du CICC lors de la convocation. Les membres absents sont excusés. Des échanges, il est ressorti ce qui suit.

### 1. Situation du cyclisme en Corse face à la crise sanitaire due au (COVID-19).

Sont rappelés en annexe les deux documents ayant servi de base aux discussions.

- La note relative à l'impact du coronavirus COVID-19 sur le calendrier des événements cyclistes au 18/04/2020, réalisée par le secrétaire général avec validation du Président.
- Les simulations des mouvements bancaires à venir et des pertes liées à l'épidémie COVID-19, réalisée par la trésorier général.

Le Président informe que la **FFC a annulé les épreuves de BMX**. Cette décision est logique et précautionneuse, étant donné qu'il s'agit d'un sport de contact durant les courses et que les passages en (pré-)grille de départ sont nombreux ; tout cela rendant compliqués les gestes barrières et la distanciation sociale. Concernant les **championnats de Corse**, celui de cyclisme sur route est maintenu au 25/10/2020, et celui de VTT XC, suspendu suite à la décision fédérale, est **à étudier au plus tard le 14/06/2020** selon la proposition du club organisateur. Pour l'heure, le calendrier des événements cyclistes du CICC reste celui mis-à-jour le 03/05/2020 (cf. annexe). Finalement, le plan fédéral de sortie du confinement et ses récentes fiches pratiques des gestes barrières, adaptés aux disciplines cyclistes, constituent un outil utile de communication. Ce point à l'ordre du jour du comité directeur est **adopté à l'unanimité**.

### 2. Propositions concernant les règlements généraux des compétitions du CICC.

En lien avec les travaux de la commission réglementation sportive, il est demandé :

- A son président de produire un premier document à communiquer sur site internet du CICC, à propos des **précautions sanitaires liées au déconfinement qui auront valeur de règlement** pour les compétitions et tout événement cycliste inscrit au calendrier régional.
- Que soit mis à l'ordre du jour, de la prochaine réunion du comité directeur, la validation du document des recommandations pour l'organisation d'événements non compétitifs - **Randonnées Route et VTT**.

Plus largement, d'autres préconisations réglementaires de précautions sanitaires seront étudiées (ravitaillement individuel et autonome par le pratiquant, absence de restauration et de buvette publiques, distanciation sur le podium et en zone de départ, etc.) en fonction de l'évolution de la situation en Corse.

Ce point à l'ordre du jour du comité directeur est **adopté à l'unanimité**.

### 3. Projet de centre régional d'entraînement (CRE) au cyclisme.

Ce projet, à l'initiative du centre du sport et de la jeunesse Corse (CSJC), désire élargir l'offre des sports de nature à Corte, où l'escalade est pratiquée. Une première réunion a eu lieu avec le Président du CICC le 11/02/2020, visant l'ouverture d'une section cyclisme à la prochaine rentrée scolaire au Collège-Lycée. Le Président Ruspini a proposé d'inviter à une seconde réunion le club BMX TECH CORSICA (BTC), opérationnel sur Corte, ce qui fut le cas par visioconférence le 30/04/2020. Suite aux échanges, a été demandé :



# COMITE INSULAIRE CORSE DE CYCLISME

Association à but non lucratif représentant la Fédération Française de Cyclisme  
N° Siret 841 676 802 00025 - Préfecture Haute-Corse n° W2B3001389

M. Stéphane Ruspini, Résidence Pierre, Bat 1 - lieudit Pietra Rossa - 20600 Bastia

[stephane.ruspini@gmail.com](mailto:stephane.ruspini@gmail.com) - [www.ffc.corsica](http://www.ffc.corsica)

## Procès-verbal de la réunion virtuelle du Comité Directeur, 11/05/2020.

- D'**aménagement de l'emploi du temps scolaire** le mardi et jeudi, au moins en heure d'hiver, pour la pratique encadrée par diplômé fédéral du cyclisme à Saint-Jean, site très boisé et à l'**ombre vers 15h30**.
- D'établir par BTC-CICC la **pré-liste** des scolaires intéressés, envoyée au CSJC avant le **20/05/2020** (réunion).
- De préciser l'organisation du **déplacement** des scolaires vers le site de pratique du cyclisme ; ainsi que du **maintien du parc de vélos** en état de fonctionnement pour l'entraînement.

Une commission sélectionnera les scolaires, qui devront notamment avoir, sinon prendre, une **licence FFC** dans les clubs membres du CICC pour satisfaire les exigences fédérales d'assurance. Une convention tri-partite CSJC-CICC-Collège-Lycée de Corte serait signée, dans laquelle chacun s'engagerait par écrit, ce que désire le Président Ruspini. Les membres du comité directeur du CICC sont favorables à cela. Des éventuelles **contreparties** seraient à demander, comme la présence même temporaire d'un abri sur le site de pratique du cyclisme, utile en cas de météo contraignante ; ou tout autre moyen nécessaire couvrant les dépenses du projet. Ce dernier pourrait s'inscrire à plus long terme dans une optique de centre régional d'excellence au cyclisme, ce qui impliquerait l'investissement dans les équipements à Corte (stade VTT XCO, piste de BMX Race). Par ailleurs, des encadrants cyclistes seraient mobilisables sur Ajaccio et Bastia-Luciana pour animer des entraînements. Ce point à l'ordre du jour du comité directeur est **adopté à l'unanimité**.

#### 4. Travaux de la CNPR (fédérale).

Le Président Ruspini ayant participé à ces travaux en fait état. Etant donné le contexte sanitaire, le CICC situe sa priorité au niveau de son calendrier mais est envisagée une **sélection régionale** de compétiteurs pour constituer une équipe ou plus (Minime) au **Trophée de France des Jeunes Cyclistes**. Les clubs Tenda VTT Natura et l'Alpana pourraient participer. Ce point à l'ordre du jour du comité directeur est **adopté à l'unanimité**.

#### 5. Remarques et questions diverses.

- a. Le Trésorier général demande comment via l'interface CicleWeb peut-il mettre à jour les épreuves déjà inscrites, étant donné la décision fédérale de les suspendre jusqu'au 31 juillet 2020. Le secrétaire général propose au moins d'y enregistrer la mention de ladite décision, à l'instar du calendrier régional en annexe.
- b. Le Président demande au secrétaire général un projet de courrier, à destination des présidents de clubs du CICC, par courtoisie envers eux face de la suspension fédérale susmentionnée.
- c. M. Ange RIU demande une **réunion physique** des membres du comité directeur, ce qui sera proposé à compter du 15 juin 2020.
- d. Concernant les **dispositifs ANS**, le Président demande à ce que le comité directeur signe une lettre relative aux difficultés rencontrées pour déposer une demande de subventions territoriales 2020. Il informe de l'appel à projets ANS Sport-Santé 2020 et des crédits attribués en sur la période 2017-2019.
- e. Le site internet du CICC [ffc.corsica](http://ffc.corsica) nécessite une mis-à-jour plus régulière du contenu (information club préalable à un événement cycliste, résultats d'épreuve, lien vers le site internet de l'association membre du CICC, etc.), et pour cela, de renforcer l'activité d'administration en complément du travail effectué par le prestataire choisi. Le secrétaire général propose de demander à **M. Bernard LIGNEE**, ayant déjà les codes d'accès au site pour déposer les informations relatives au challenge Adrien LIPPINI, d'élargir son intervention dans cette mise-à-jour ; ce que M. Antoine BARTOLI se charge de faire auprès de son licencié.

**L'ordre du jour étant épuisé**, le président du CICC remercie les membres du comité directeur.

Pour le COMITE INSULAIRE CORSE DE CYCLISME

Stéphane RUSPINI, Président.

**COMITE INSULAIRE CORSE  
DE CYCLISME**

ASSOCIATION LOI 1901  
RNA : W2B3001389

Pascal OBERTI,  
Secrétaire général.